

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

MARDI 22 AVRIL 2014 à 20 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1 Délégation de pouvoir du Conseil Municipal à Monsieur le Maire
- 2 Indemnités du maire et des adjoints.
- 3 Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres
- 4 Election des représentants au Syndicat Mixte d'Assainissement de la Région Ouest de Versailles (SMAROV).
- 5 Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Entretien du Ru de Gally (SMAERG).
- 6 Désignation des représentants de la Commune au Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile de France (SIGEIF).
- 7 Centre Communal d'Action Sociale. Renouvellement des délégués du Conseil Municipal.
- 8 Désignation des délégués dans les conseils d'écoles.
- 9 Désignation des délégués aux conseils d'administrations : collège, lycée, lycée professionnel.
- 10 Commission communale d'information sur les logements sociaux.
- 11 Représentation de la commune auprès des bailleurs sociaux.
- 12 Commissions chargées d'examiner les dossiers d'expulsion. Représentation de la commune.
- 13 Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de défense.
- 14 Commission de contrôle des comptes des associations subventionnées par la commune.
- 15 Fixation des conditions de dépôt des listes des candidats à l'élection des membres de la commission d'ouverture des plis en cas de procédure de délégation de service public.
- 16 Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées.
- 17 Désignation d'un délégué à la Société Locale d'Exploitation du Câble de Saint-Quentin-en-Yvelines.

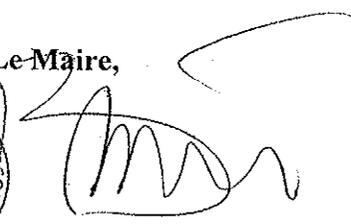
- 18 Attribution d'un marché public d'entretien, rénovation et modernisation des installations d'éclairage public, de signalisation tricolore et d'illuminations - Autorisation donnée au maire de signer les pièces du marché.
- 19 Tarification du séjour d'été organisé pour les enfants âgés de 8 à 12 ans à Clécy (14).
- 20 Travaux de réhabilitation de 540 logements sis Rue Jean Catelas et Avenue du Colonel Fabien - Résidence Fontaine Saint-Martin à Saint-Cyr-l'École - Garantie communale pour un emprunt contracté par l'Opac Interdépartemental de l'Essonne du Val d'Oise et des Yvelines (OPIEVOY).
- 21 Modification du tableau des effectifs.
- 22 Recensement de la population : rémunération complémentaire des agents recenseurs.

Saint-Cyr-l'École, le

16 AVR. 2014



Le Maire,


Bernard DEBAIN